COMMUNIQUÉ DU CMF

AGRÉMENT DE L'EXTERNALISATION DE LA FONCTION DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 mars 2021, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de la société de gestion AMEN CAPITAL au profit du cabinet MENA AUDIT & ADVISORY représenté par Monsieur Akrem BOUTAR.